

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
[1999-09-59Item](#)[Marie Moret à Offroy, Guiard et Cie, 23 avril 1898](#)

Marie Moret à Offroy, Guiard et Cie, 23 avril 1898

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[23 avril 1898](#)

Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire[Offroy et Cie](#)

Lieu de destination60, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris

Description

RésuméAnnonce l'envoi d'un chèque de 300 F à Jules Pascaly et reconnaît l'exactitude de son compte à la banque au 31 mars 1898.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Finances personnelles](#)

Personnes citées[Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)

Informations sur le document source

Cote

- Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Inv. n° 1999-09-59

Collation1 p. (184v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familistère de Guise

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Paris 23 avril 1844

Messieurs Offroy, Guindard et Co.

Il me fait honneur de m'avoir accusé
réception de votre lettre du 2,
touchant le paiement des coupons
de ma rente italienne et j'ai pu
vérifier les écritures conformes.

Je vous prie de m'adresser
aujourd'hui à M. J. J. J.
Bascals, Paris, le chèque n°
7692 chargé de trois cents francs
sur le montant de mon crédit
chez vous, et faites-m'en
un bon accueil.

Je vous prie d'agréer, Messieurs,
l'assurance de toute ma considé-
ration

Marie Guindard
R. J. de

P.S. Le courrier m'apporte
votre lettre du 22 et il se relève
de mon compte chez vous
au 31 mars. Ci-joint la
lettre spéciale par laquelle
j'en reconnais l'exactitude

Très complétement resté

H. J.